



Ceinture de sécurité dans les véhicules agricoles

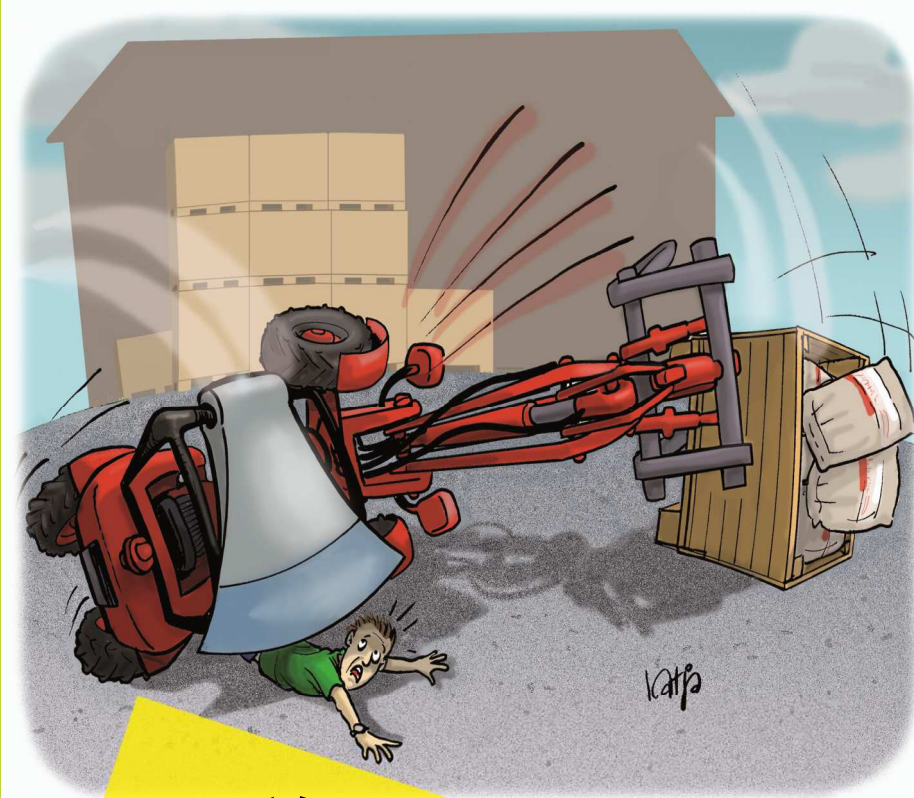
Thomas Bachmann | Chef technique | agriss



PROGRAMME



- 1.SPAA et agriss
- 2.Renversements de véhicules
- 3.Protection du conducteur insuffisante
- 4.Port obligatoire de la ceinture
- 5.Aspects techniques
- 6.Conclusion et motivation



«Pris au piège!»

1. SPAA: Service de prévention des accidents dans l'agriculture



SERVICE DE PRÉVENTION

Promouvoir la sécurité et la protection de la santé dans l'agriculture

agriTOP

SOLUTION PAR BRANCHE

8000 membres

Cours de base: 450 part./an

Perfect.: 1700 part./an



FORMATIONS

Prévention axée sur la pratique et tangible!



1. agriss - l'organisation spécialisée pour l'agriculture



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Contrat de prestations avec la Suva: contrôle de la sécurité au travail dans l'agriculture



SÉCURITÉ DES MACHINES

Contrat de prestations avec le SECO (ABPS): surveillance du marché pour les machines agricoles et horticoles



PROTECTION DES JEUNES TRAVAILLEURS

Contrat avec le SECO (ABAS): surveillance des dispositions concernant l'âge minimum dans l'agriculture

1. Fondations sœurs SPAA et agriss: nouveau logo



**BUL
SPAA
SPIA**



**BUL
SPAA
SPIA**



2. Renversements de véhicules: histoires de souffrances



TRACTEUR ANCIEN

Accident mortel du conducteur

→ sans protection du conducteur



NOUVEAU TRACTEUR

Accident mortel du conducteur

→ avec ROPS (cabine)
→ ceintures de sécurité présentes



TRANSPORTEUR

Accident mortel du conducteur

→ adapté aux pentes
→ avec ROPS et ceintures de sécurité

2. Renversements de véhicules: histoires de souffrances



Septembre 2018

- Transporteur
- Apprenti de 18 ans
- Accident mortel
- Ceinture non bouclée



2. Renversements de véhicules: histoires de souffrances



Février 2019

- Chargeur télescopique
- Conducteur de 62 ans
- Accident mortel
- Ceinture non bouclée



2. Renversements de véhicules: histoires de souffrances



Mai 2019

- Tracteur
- Conducteur de 30 ans
- Accident mortel
- Ceinture non bouclée

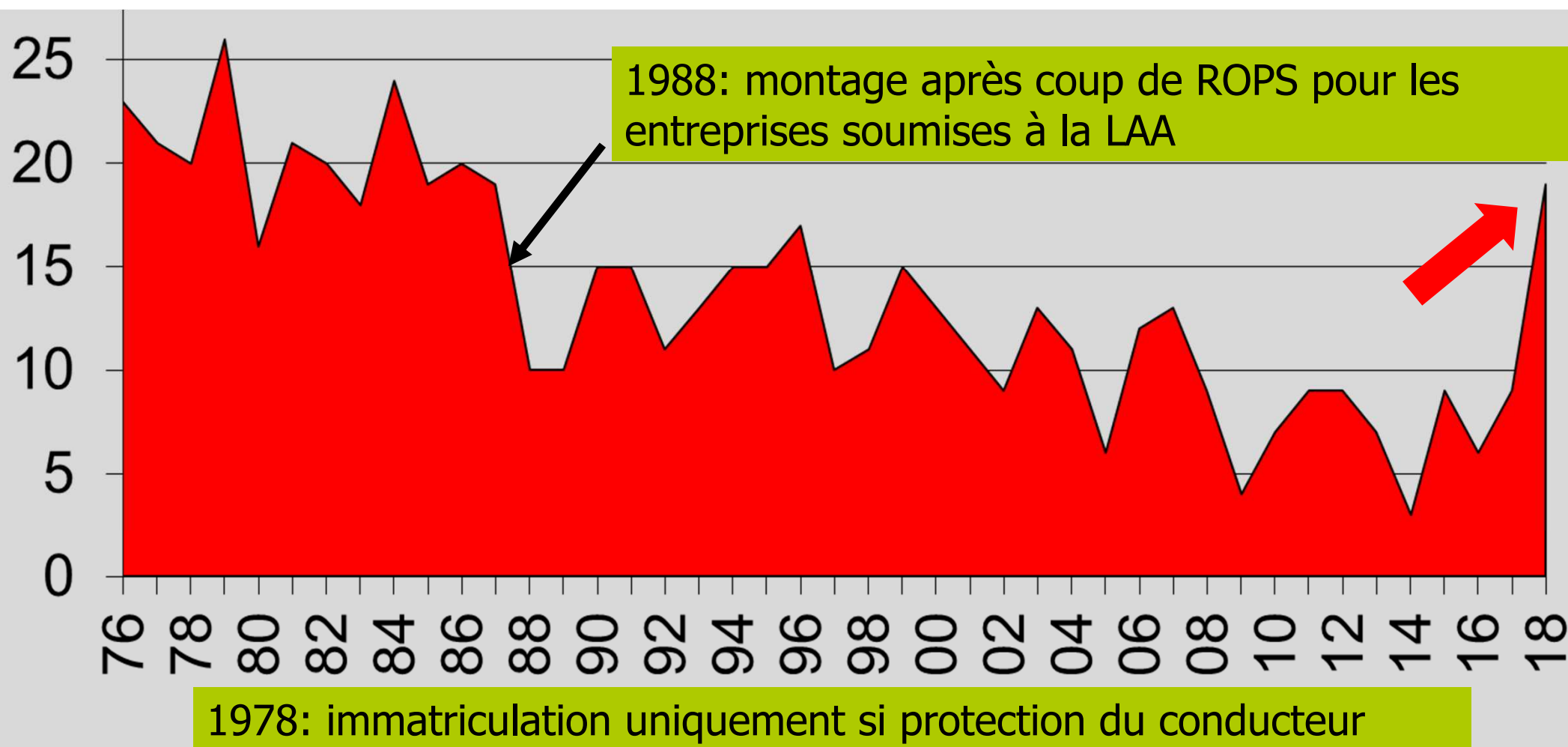


etc., etc., etc...



3. Protection du conducteur «ROPS» insuffisante!

De 1976 à 2018: **583 accidents mortels** par renversement dans l'agriculture



3. Protection du conducteur «ROPS» insuffisante!



Le conducteur se retrouve en dehors de la **zone de survie** (DLV)!

- A été projeté?
- A sauté?
- Se tenir en cas de renversement > pas fiable!
- Sauter > trop dangereux!

Système de retenue indispensable!



4. Port de la ceinture obligatoire car...

Art. 82 al. 1 LAA

«1. L'employeur est tenu de prendre, pour prévenir les accidents et maladies professionnels, toutes les mesures (1.) dont l'expérience a démontré la nécessité, (2.) que l'état de la technique permet d'appliquer et (3.) qui sont adaptées aux conditions données.»



→ **3 x OUI aux ceintures de sécurité**

→ **Autres exigences dans l'OPA**

→ **Comparatif chariots élévateurs
2004: montage après coup de
ceintures de sécurité**

4. Port de la ceinture obligatoire. Par conséquent...



... agriss formule les exigences suivantes lors des contrôles en entreprises depuis 2019:

- Le port de la ceinture doit devenir une routine pour les employés!
«Boucler sa ceinture, ça s'apprend!»
- Les ceintures de sécurité doivent être portées → instruction durable et répétée par l'employeur!
- Montage après coup de ceintures de sécurité

Actuellement: le port obligatoire de la ceinture est fortement relayé dans les médias spécialisés

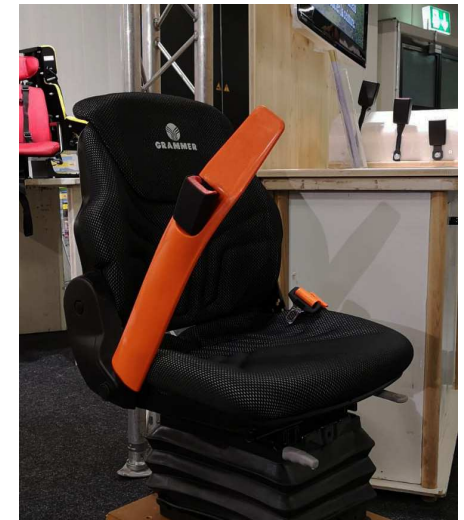
5. Aspects techniques

- **Tracteurs**

- LSPro: les tracteurs ne sont pas des machines selon la directive européenne relative aux machines 2006/42/CE
- LCR/OETV: **obligation d'équipement en ceintures de sécurité à partir du 1.1.2018**

- **Machines automotrices**

- LSPro: sont des machines selon la directive 2006/42/CE
- LSPro: **systèmes de retenue (ceintures de sécurité) présents depuis 1997**



6. Conclusions



- Le nombre d'accidents élevé justifie l'obligation de port de la ceinture pour les «entreprises soumises à la LAA»
- Les bases légales existent (LAA/OPA/notice d'instructions)
- Fort engagement des employeurs demandé → **Faire du port une routine!**
- Montage après coup, si nécessaire (assistance par ateliers spécialisés)
- Travail d'information et de relations publiques (effet boule de neige)

6. Conclusions



- Les conducteurs ont de meilleures chances de survie en cas de retournement s'ils restent dans la zone de protection de la cabine ou de l'arceau de sécurité!
- Les renversements de véhicules ne sont jamais planifiés: ils sont toujours soudains et inattendus. Pour avoir le maximum de chances de survie, il faut boucler sa ceinture!
- L'obligation du port de la ceinture de sécurité permet de sauver activement des vies!

6. Motivation

3 secondes pour boucler et vos chances de survie augmentent de manière exponentielle!!!



ATTACHÉ

A LA VIE



MERCI DE VOTRE ATTENTION!

agriss

Picardiestrasse 3 | 5040 Schöftland

+41 62 739 50 70 | info@agriss.ch | www.agriss.ch